



2023-048

Arrêté de circulation
Rue Inouarh Braz
Du lundi 17 au vendredi 21 avril 2023

Le Maire de la Commune de LA TRINITE SUR MER,

Vu la loi n° 82-213 du 2 Mars 1982, relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la décision du Maire du 29 avril 2022 fixant le montant des tarifs d'occupation du domaine public,

Vu la demande de monsieur JEHANNO Erwann pour l'entreprise ID VERDE, 29 rue de Guernehué 56880 Ploeren 02.97.40.01.01, en date du 5 avril 2023,

Considérant qu'il est de l'intérêt général de réglementer la circulation et le stationnement pendant la durée des travaux,

ARRETE

ARTICLE PREMIER

Du lundi 17 avril 2023 au vendredi 28 avril 2023, en de travaux dans l'établissement scolaire « Les Crevettes Bleues », la rue Inouarh Braz sera fermée à la circulation lors de la présence ponctuelle d'une grue mobile pour l'installation / retrait des véhicules de chantier.

La rue sera ouverte à la circulation le reste du temps, l'entreprise ouvrira et fermera selon les besoins du chantier à l'aide d'un barriérage posé sur place.

ARTICLE DEUXIEME

Pendant la durée du chantier, les places de stationnement depuis la rue Mané Rohr jusque devant l'école seront réservée à l'entreprise ID Verde

ARTICLE TROISIEME

L'entreprise sera chargée de la signalisation aux normes en vigueur.

La pré signalisation concernant la réservation des places de stationnement devra être mise en place **8 jours avant** le début des travaux.

La signalisation des chantiers doit être conforme à l'Instruction interministérielle sur la signalisation routière (Livre 1 - Huitième partie --- Signalisation temporaire).

Elle est mise en place par l'entreprise chargée des travaux.

ARTICLE QUATRIEME

La Police Municipale est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Ampliation du présent arrêté à :

- La Police Municipale,
- Les Services Techniques,
- Le service comptabilité
- La Gendarmerie de Carnac
- Le centre de secours de Carnac
- Le service déchet d'AQTA
- L'entreprise ID VERDE

Fait à LA TRINITE SUR MER, le 15 mars 2023

Affiché le :

pour Le Maire,
Yves NORMAND,
l'adpat délégué


Yves NORMAND

